FESTA MAJOR 2024 BANYULS-SUR-MER
LA MAIRIE COMMUNIQUE

VENDREDI 23 AOÛT 2024 : SPECTACLE PYROTECHNIQUE ET BAL

En raison des mesures de sécurité mises en place pour la Festa Major,
voici la règlementation en vigueur pour cette manifestation :

- Fermeture de la passe du port, baignade et navigation interdites dans la zone des 300m à partir de 20h00 jusqu'à la fin des festivités (vers 23h00).

Une déviation pour contourner le centre-ville sera mise en place à partir de 21h00 :

* Les automobilistes venant de Port-Vendres et se dirigeant vers Cerbère emprunteront l'itinéraire suivant : rond-point Bigeard / rue G. Clémenceau / av. de la gare / rue des Angles / rue J. Ferry / av. G. Malé / carrer Espolla Rabos / rue Joliot Curie / av. du Fontaulé / av. P. Fabre / av. de la Côte Vermeille puis direction Cerbère ;

* Les automobilistes venant de Cerbère et se dirigeant vers Port-Vendres emprunteront l'itinéraire suivant : av. de la Côte Vermeille / av. Pierre Fabre / av. du Fontaulé / rue Joliot Curie / carrer Espolla Rabos / av. Guy Malé / route du Mas Reig, route du Mas Ventous, rond-point de Pere Carnere puis direction Port-Vendres.

* La déviation sera levée 30 minutes après la fin des festivités en accord avec les forces de l'ordre.

Interdiction de stationnement :

* Stationnement interdit du vendredi 23 août à partir de 8h00 au samedi 24 août à 8h00 : rue Joliot Curie de la résidence « La Baillaury » jusqu'à la place de la Résistance ; et carrer Espolla-Rabos, de part et d'autre de la voie.
* Stationnement interdit du vendredi 23 août à 18h00 au samedi 24 août à 2h00 : zones bleues et livraisons avenue de la République et zones bleues situées au niveau de l'hôtel de Ville, avenue Général de Gaulle.

- Les animations proposées par Banyuls Handball sont maintenues (Olympiades, tournoi de beach handball, concours de lancer d'espadrilles et repas sur la plage le soir).

- La course de carrioles est annulée.

- L'animation musicale avec l'orchestre Solyrock débutera à 21h00 s'arrêtera à 22h00 pour le tir du feu d'artifice et reprendra à la fin du tir.

Les animations du samedi 24 août 2024 (sardanes, animation « Le bon temps des boules à facettes – bal disco 80's » et repas sur la plage par Als Senglars) sont maintenues comme prévu dans le programme.

En vous remerciant de votre compréhension.

Le Maire,

Jean-Michel SOLÉ

www.banyuls-sur-mer.com

6, avenue de la République - 66650 BANYULS SUR MER 04 68 88 00 62 04 68 88 04 64 contact@banyuls-sur-mer.com